

Motards en Colère, mobilisés contre une décision du Conseil d'Etat très politique

Convaincus de l'inefficacité d'un contrôle technique pour réduire l'accidentalité des 2RM¹, la FFMC s'indigne d'une décision du Conseil d'Etat qui vise à forcer le gouvernement à introduire cette mesure.

Le CT n'aura aucun effet sur l'accidentalité des 2RM

Des mesures alternatives² au CT (contrôle technique) permises par la directive européenne 2014/45 ont été proposées par le gouvernement, en collaboration avec les fédérations d'usagers de 2RM, et notifiées à la Commission Européenne fin 2021. Cette possibilité a été longuement débattue et adoptée au Parlement Européen, où les motards ont joué le jeu de la démocratie. Des alternatives qui ont un bien meilleur impact non seulement sur la sécurité des 2RM mais aussi améliorent également leurs performances environnementales.

Pour la FFMC, le Conseil d'Etat, saisi par des associations pseudo-écologistes anti-moto (Ras le Scoot, Respire – un loueur de véhicules électriques- et Paris sans voiture), est sorti de son rôle d'impartialité en jugeant inefficaces ces mesures, malgré une baisse de 19% de la mortalité à deux-roues motorisé depuis 10 ans. Ce sont le gouvernement et le Parlement qui écrivent les lois, pas le CE qui a pris ici une décision politique. Rien de tel pour miner la confiance des citoyens dans les institutions de la République.

Pourquoi voitures et pas moto ?

Lors de la mise en place du contrôle technique pour les voitures, dans les années 90, 17% des accidents automobiles étaient liées à un problème technique sur le véhicule. On peut donc légitimement penser que c'était utile.

Pour les motos, les études les plus récentes et détaillées (Etude MAIDS, chiffres des assureurs, étude Saferider, ...) montrent que moins de 0,5% des accidents de 2RM sont liés à un problème sur le véhicule. De plus, dans le dernier classement de la mortalité motarde au sein de l'Union Européenne, il y a, dans les 12 pays les mieux classés, la moitié avec CT et la moitié sans CT. Et les 10 plus mauvais élèves ont tous un CT obligatoire. Cela ne servirait donc vraiment à rien sinon à satisfaire le lobby du contrôle technique, qui a abondamment fourni la Commission Européenne en études orientées.

Fréquence et contrôle des motos

Le carnet d'entretien qui selon les marques indique une révision tous les 6 000 à 12 000 km oblige les motard(e)s à des passages fréquents chez un motociste, qui a l'obligation légale de faire un examen général de la machine à chaque intervention.

¹ 2RM : Deux-roues motorisés

² Les "mesures alternatives" notifiées par le gouvernement sont :

- encourager le port d'équipements de protection, gants, airbag...,
- expérimentation des radars de bruit,
- prime à la conversion des 2RM (à faire), communication sur les angles morts des poids lourds – qui bénéficie à tous les 2R (M ou pas M)-,
- évolution du permis B pour prise en compte 2RM
- , priorité aux 2RM dans les PDASR.

Deux mesures « complémentaires » portées par la FFMC :

- nécessité de port d'un équipement adapté complet lors du permis,
- autoriser l'e85 aux 2RM.

Rappelons aussi que la formation et l'examen au permis moto comprend un volet "vérifications techniques" bien plus poussé que le permis voiture, que ces vérifications sont facilitées par l'accessibilité aisée à tous les organes de sécurité sur une moto, et que les motards sont bien plus sensibilisés à l'état de leur véhicule, comme cela est attesté par leur accidentologie. Quitte à dépenser 70 euros tous les deux ans, (le prix d'une bonne paire de gants qui protège vraiment, elle) nous préférons que ce soit pour quelque chose d'utile.

En conséquence, la FFMC appelle les motards à manifester leur colère le week-end des 26 et 27 novembre 2022. Des informations plus précises (dossier de presse, lieux de rassemblement) seront communiquées ultérieurement.

Les motards de la FFMC 66 organisent ce samedi 26 novembre après-midi une grande manifestation pour exprimer leur colère et leur refus d'une mesure sans autre effet que ponctionner un peu plus leur porte-monnaie.

Rendez-vous Samedi 26 novembre 2022 à partir de 13h30, parking relais de l'avenue Victor Dalbiez (proche du rond point du Serrat d'en Vaquer).

Pour la FFMC 66
Le Coordinateur départemental
Henri CHAPPERT
06 08 03 39 17



Fédération Française des Motards en Colère